

Les espaces verts communaux changent de visage

Sur le bassin de Thau, le programme d'envergure Vert Demain piloté par le Syndicat mixte du bassin de Thau avance à grands pas.

Les 6 premières communes engagées pour la lutte contre les pesticides viennent de valider les programmes d'actions : une sorte de guide pratique pour des espaces verts écologiques.

Repenser l'aménagement urbain

Dès le mois de mars, la plupart des communes vont lancer les premières actions du programme Vert Demain. D'ores et déjà de bonnes pratiques ont été adoptées, mais la démarche va encore plus loin notamment pour Bouzigues et Balaruc-les-Bains qui souhaitent rejoindre Villeveyrac dans le zéro phyto.

L'investissement pour aboutir à l'excellence environnementale s'élève à plus de 230 000€ pour l'ensemble des communes, dont 80% est financé par l'Agence de l'eau.

Sur le terrain, les agents vont disposer de matériels de haute technologie moins bruyants et moins polluants (binette et rotofil électrique, désherbage à flamme...)

Mais ce n'est pas seulement des changements de pratiques auxquels les communes vont s'employer, la vision globale de l'espace public va être revue : penser l'aménagement autrement - et faire évoluer les perceptions de la présence d'herbe en ville.

Des campagnes de sensibilisation vont se mettre en place.

Du bleu et du vert dans la ville



Pour chaque commune, un même enjeu : des efforts à consacrer au désherbage des voiries. Ce sont des zones où le risque de transfert des pollutions à la lagune est particulièrement important du fait de l'imperméabilisation des sols. Avec la pluie, les substances chimiques peuvent atteindre la lagune et mettent en péril la qualité des eaux. Tout va être fait pour protéger davantage des risques toxiques pour la faune et la flore de la lagune.



En ville, choisir d'aménager des secteurs végétalisés contribue à limiter le recours aux pesticides avec en prime des conséquences efficaces sur les inondations. La désimperméabilisation permet à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe et ainsi redonne aux sols leur rôle naturel d'éponge. A la clé, un triple gain : moins de pollutions, un risque inondation diminué, et un retour de la nature en ville.

Ces solutions se trouvent dans les Schémas directeurs de gestion des eaux. A Sète, le document est validé depuis 2013. A titre d'exemple, il est envisagé de créer des noues enherbées au niveau du Parc Aquatechnique, un secteur à enjeu pour la qualité des eaux de la lagune.

La lutte contre les pesticides s'intensifie

Désormais l'ensemble du territoire de Thau est engagé : Après Sète, Marseillan, Balaruc-les-Bains, Villeveyrac, Mèze et Bouzigues en 2013, 5 nouvelles communes se lancent dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : pour Montbazin, Balaruc-le-Vieux, Gigean, Loupian et Poussan la phase de diagnostic va démarrer.

Un amendement à la loi Labbé est discuté pour avancer l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts communaux à 2016. Les communes du territoire de Thau anticipent cette évolution réglementaire.

Pour les particuliers l'interdiction est prévue pour 2022.



Contact presse

Syndicat mixte du bassin de Thau

Katherine Jeanclaude

Tél. : 04 67 74 61 60 // k.jeanclaude@smbt.fr

